Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212900955-20260323-2026_13_03-DE

Date de la convocation : 16 mars 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MARS 2026

Le 20 mars de l'an deux mil vingt-six à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de KERSAINT-PLABENNEC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Patrice BOUCHER, Maire.

Présents : M. BOUCHER Patrice, Mme HELIES Karine, M. COLLIN Anthony, Mme GUIANVARC'H Nathalie, M. L'HENAFF Ronan, Mmes BAINIER Nathalie, AVILA Cathy, MM. DOS SANTOS Dominique, LE CHUITON Jean-Noël, DIVERRES Patrice, Mmes LE JEUNE Martine, MAGUEREZ Corinne, TRIPIER Delphine, PETTON Laëtitia, MM. Jean-François TREGUER, GALLOU David, LAIZET Yann, Mme LOYER Sonia, M. ABASQ Kévin.

Secrétaire de séance : M. Martine LE JEUNE

2026-13-03 – FORMATION DES COMMISSIONS

Suite aux dernières élections municipales du 15 mars 2026, et à l'installation du nouveau conseil municipal en date du 20 mars 2026,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- INSTITUE les commissions communales suivantes et désigne leurs membres comme annexé à la présente délibération

Le Maire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3 contour Motte 35000 RENNES ou par Télérecours dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission à la Préfecture de Quimper.

Pour copie conforme au registre,
Kersaint Plabennec, le 23 mars 2026
Le Maire,

Patrice BOUCHER